



Bilan de la santé des forêts

Département de la Haute-Garonne

Année 2024



Résumé

L'année 2024 a été plus clémente avec des précipitations en fin d'hiver (février) et au printemps (juin) importantes pour la saison de végétation. La répartition des pluies au cours de l'année est toujours hétérogène. Pas d'épisode caniculaire notable dans le département cette année.

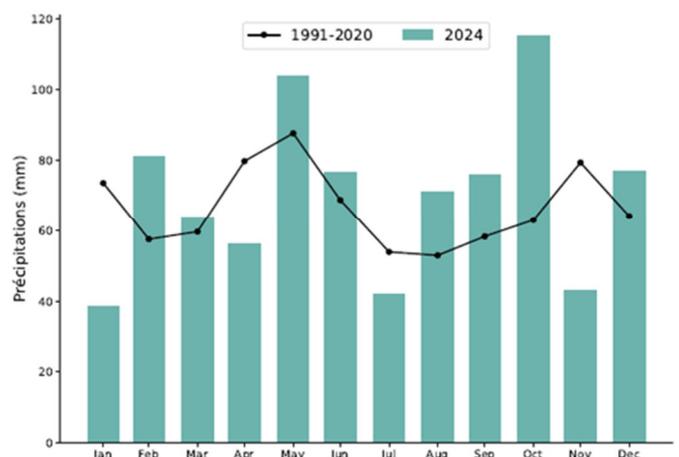
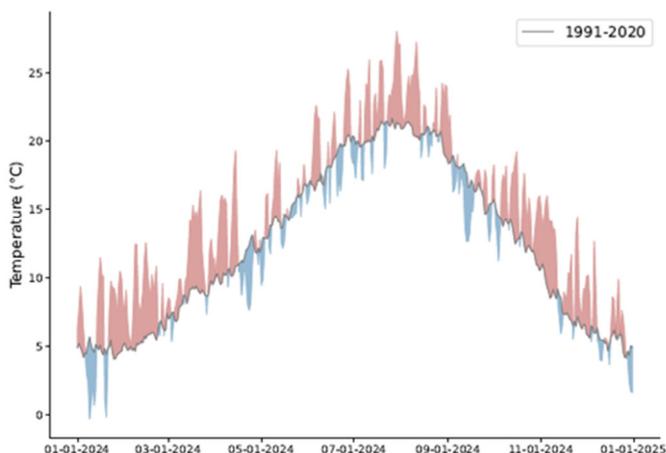
Sur le plan sanitaire forestier, on retiendra :

- le maintien des dépérissements multifactoriels et souvent liés aux sécheresses des années précédentes sur chênes, pins, sapin et douglas.
- des dégâts importants de la chalarose sur des peuplements adultes.

Bilan réalisé grâce aux observations faites par les gestionnaires et les propriétaires forestiers relayées auprès des Correspondants-Observateurs du Département Santé des Forêts de la Haute-Garonne.

Bilan météorologique par saison

| | Hiver 2024-2024 | Printemps 2024 | Été 2024 | Automne 2024 |
|------------------|--|--|--|--|
| Températures | Les températures sont légèrement au-dessus de la normale : environ +1 à + 1,5 °C. Record mensuel de température maximale à Revel avec 20,8 °C en janvier. | Les températures sont proches des normales saisonnières hormis pour la pointe sud du département. | Période toujours légèrement au-dessus des normales. Disparités géographiques : Le secteur du luchonnais enregistre des températures largement au-dessus des normales. Épisode caniculaire très court au cœur de l'été. | Légèrement au-dessus des normales saisonnières (entre +1 et + 2°C). La pointe sud du département est très largement au-dessus des normales (+5 °C). |
| Pluviométrie | Disparités géographiques et temporelles : la plaine est plus arrosée que le piémont et la zone montagne. La répartition est en dent de scie suivant les mois : décembre et mars proches des normales, janvier très sec et un mois de février au-dessus des normales. | Toujours très contrastée : la pluviométrie est encore en dent de scie. Le secteur montagne est plus arrosé que la plaine qui bénéficie d'une pluviométrie normale. | Le département se partage en trois zones : la partie plaine centrale plutôt proche des normales saisonnières, la partie nord-ouest est déficitaire en eau. La vallée de l'Oueil est très sèche. Quelques épisodes orageux sont à noter, notamment de la grêle le 11 juillet dans le nord du département. | Octobre a été très arrosé : près du double des précipitations habituelles (+67% de précipitation à Toulouse). Novembre a été déficitaire et décembre revient légèrement excédentaire sur l'ensemble du 31. À noter une disparité géographique : hormis la zone sud-plaine, le département a été bien arrosé. La tempête Darragh du 7 au 9 décembre a apporté un peu plus de précipitations sur le luchonnais (45 cm de neige en vallée d'Oueil). |
| Vent | Dans l'ensemble, période assez calme. | Printemps calme malgré quelques épisodes venteux (non significatifs) | Quelques épisodes venteux liés aux orages d'été. | Hormis des pointes à 90 km/h sur le luchonnais (tempête Darragh) saison calme. |
| Impact forestier | | Favorable au démarrage de la végétation notamment pour les plantations. Ambiance favorable à certains pathogènes forestiers (maladie des bandes rouges). | Pas de dégât notable constaté. Saison favorable à la végétation forestière. | Pas de dégât significatif (chablis épars). |



Écart des températures et des précipitations par rapport à la normale en Haute Garonne

État sylvosanitaire des principales essences forestières

| Essences | Principaux problèmes |
|----------------------------|--|
| Chêne pubescent | Pas de problème particulier relevé |
| Chêne sessile et pédonculé | Malgré l'observation régulière de dépérissements localisés à certains peuplements d'origine multifactorielle (déficit hydrique antérieur, âges avancés, station défavorable et sécheresse estivale), on note une très légère amélioration sur certaines placettes. |
| Châtaignier | Dépérissements multifactoriels (chancre, vieillissement de l'ensouchement, sécheresse, etc) |
| Hêtre | Malgré les inquiétudes soulevées par les différents modèles climatiques, pas de problème particulier relevé. |
| Frêne | La chalarose est aujourd'hui présente sur l'ensemble du département. Des mortalités sont observées dans le sud du 31 sur petits et bois moyens ; situation stable dans le nord. |
| Buis | Très peu de dégâts de pyrale cette année. Certains massifs très attaqués les années précédentes montrent des signes de résilience. |
| Pins | Maladie des bandes rouges virulente en 2024. Une attention devra être apportée en 2025. Sphaeropsis toujours visible dans quelques peuplements suite à des épisodes de grêle. |
| Sapin pectiné | Observation régulière de dépérissements localisés d'origine multifactorielle (déficit hydrique antérieur, station défavorable et facteurs aggravants dont le gui et les scolytes du sapin). |
| Épicéa | De nombreux foyers et dégâts de scolytes, en augmentation. Essence très impactée. Année moins favorable aux scolytes du fait des conditions climatiques. Les seules plantations qui restent encore viables sont à plus de 1 000 m d'altitude. |
| Douglas vert | Stabilisation des problèmes sanitaires grâce aux bonnes conditions climatiques. |
| Chêne rouge d'Amérique | Maladie de l'encre toujours présente. |

État de santé : ■ = bon ■ = moyen ■ = médiocre

Suivi des principaux problèmes

| | | 2022 | 2023 | 2024 | |
|------------------------|---------------------------|------|------|------|---|
| Toutes essences | Sécheresse | | | | Problème absent ou à un niveau faible |
| | Gel | | | | |
| Feuillus | Défoliateurs | | | | Problème nettement présent, impact modéré |
| | Bombyx | | | | |
| | Oïdium | | | | |
| Résineux | Processionnaire du pin | | | | Problème très présent, impact fort |
| | Typographe de l'épicéa | | | | |
| | Maladie des bandes rouges | | | | |
| | Sphaeropsis des pins | | | | |
| Peupliers | Fomès | | | | Problème nettement présent, impact modéré |
| | Rouille | | | | |
| | Puceron | | | | |
| Invasifs | Pyrale du buis | | | | Problème très présent, impact fort |
| | Chalarose | | | | |

Quelques faits notables pour le département en 2024

Chalarose :

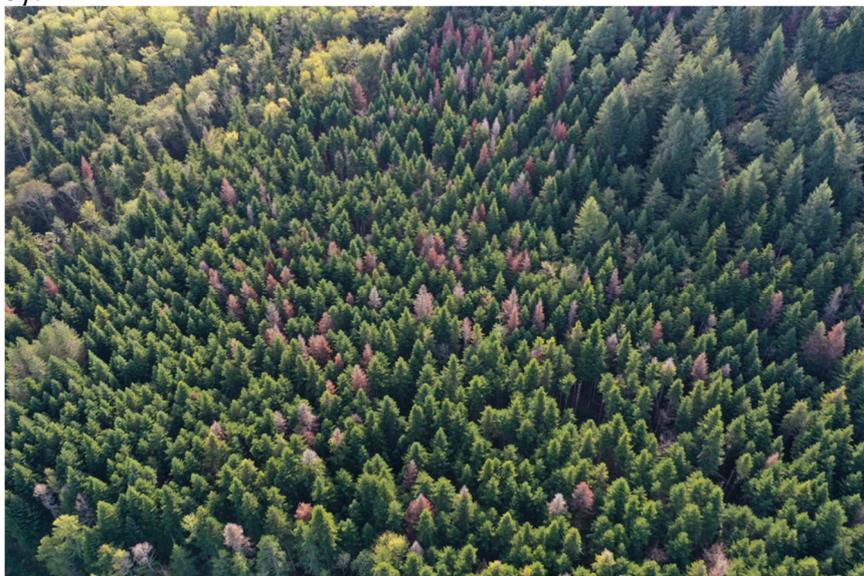
Poursuite de l'aggravation de l'état sanitaire des frênes dans le piémont pyrénéen avec une évolution du pathogène vers des cas de mortalité. Apparition également de l'hylésine du frêne en parasite secondaire. L'intensité des dégâts semblent être corrélée à l'humidité atmosphérique : alors qu'en plaine on note une stabilisation de la Chalarose, le sud présente une intensification des dégâts avec des mortalités diffuses sur des peuplements adultes.



Belbèze-en-Comminges

Sapin pectiné :

Stabilisation des mortalités en zone montagne. Des peuplements sont néanmoins touchés très localement (Volvestre).



Montbrun-Bocage

Typographe de l'épicéa :

Quelques foyers diffus : stabilisation voire régression du nombre d'attaques par rapport à 2023.

Maladie des bandes rouges :

Les conditions climatiques de l'année 2023 ont favorisé l'émergence du champignon en 2024. De manière générale l'ensemble des peuplements de pin Laricio sont atteints à des degrés d'intensité assez important. Ces peuplements ne vivent qu'avec une seule année d'aiguilles. La météo 2024 devraient favoriser à nouveau le pathogène en 2025. Une attention particulière devra être portée à la prochaine saison.



Lodes

Punaise réticulée du chêne :

Bien installée dans le département.



Plagne

Cerf :

Nombreux dégâts de cerfs dont de l'écorçage visible dans le Comminges.



Aurignac

Les suivis spécifiques pour le département en 2024

Les défoliateurs précoces (Quadrat) :

Un suivi annuel des défoliations printanières sur chênes est réalisé pour quantifier leur importance et détecter d'éventuelles extensions d'espèces actuellement minoritaires ou endémiques.

L'évaluation des dégâts se fait par la détermination de la surface ou de la proportion de peuplements défoliés à plus de 50 % sur des « quadrats »* de 16 x 16 kms.

En 2024, parmi les 17 quadrats observés sur le département, des défoliations printanières ont été constatées sur le massif de Bouconne (géométride).

*quadrat : portion de territoire couverte par un carré de 16 kms de côté. Le quadrat sert de référence géographique aux observations à grande échelle pour le DSF.

La processionnaire du Pin :

Le réseau national de placettes de surveillance des populations des chenilles de processionnaires du pin et des dégâts associés comporte environ 400 placettes sur tout le territoire.

2 placettes sont installées en Haute-Garonne sur les communes de Lodes et Saint-Martory. Et 1 nouvelle placette a été installée à Villemur-sur-Tarn en 2020.

Par rapport aux relevés de l'année précédente, on observe une hausse sur du nombre de nids sur l'ensemble des placettes (de +50 à + 100 %).

Le dispositif national de surveillance prévoit aussi l'estimation de la proportion de lisières de Pins défoliées à plus de 50 % sur l'ensemble des quadrats portant du Pin sur le département.

Sur l'ensemble des 6 quadrats observés sur la Haute-Garonne, tous ont été notés à 0 % des lisières de pins défoliées à plus de 50 %.

Le suivi des plantations de l'année :

Depuis 2007, le DSF évalue l'importance relative des différents stress sur la survie des plants, lors de leur première année en forêt :

- abiotique : gel, fortes températures, sécheresse...
- biotique : attaques d'insectes et de champignons,
- anthropique : travaux de sols, de préparation ou de stockage des plants, de plantations, d'entretiens inappropriés.

Les observations sont réalisées au printemps et à l'automne suivant la plantation. Elles portent sur les plantations d'1 hectare et plus et sur un échantillon de 100 arbres/ha.

En 2024 en Haute-Garonne, 14 plantations ont été suivies :

- Pin maritime à St André
- Cèdre à Lihac
- Douglas et mélèze à Cierp Gaud
- Cèdre à Fabas
- Pin maritime et chêne rouge à Montesquieu Volvestre
- Pin maritime à Pechbonnieu
- Douglas et chêne sessile à Landorthe
- Peuplier à Villeneuve les Bouloc

Les résultats sont hétérogènes, mais dans l'ensemble les résultats des plantations sont plutôt bons. Des mortalités liés à une mauvaise mise en place sont à noter. À noter quelques dégâts de cervidés.

Les suivis des peupliers :

Pas de problèmes particuliers relevés sur les placettes suivies.

La surveillance des organismes invasifs et émergents en 2024

Le dispositif national a été modifié et rassemblé dans une surveillance globale appelée SORE. Pour la filière forêt, le DSF recherche les organismes qui présentent le plus grand risque au niveau européen pas encore présents en France. Par ailleurs, la progression d'organismes récemment introduits est aussi suivie.

Le Nématode du pin :

Le nématode du Pin, *Bursaphelenchus xylophilus*, est un ravageur des Pins originaire de l'Amérique du Nord. Il a provoqué des mortalités considérables, au Japon puis dans d'autres pays d'Asie, après son introduction accidentelle au début du 20ème siècle.

La forte progression du nématode du Pin au Portugal sur Pin maritime et les observations ponctuelles en Espagne ont conduit les autorités françaises à instaurer un plan de surveillance depuis 2000 :

- signalements de Pins dépérissants, préférentiellement autour des voies de grande circulation (RN, autoroute) pour prélèvements par la FREDON Occitanie (Fédération Régionale de Défenses contre les Organismes Nuisibles) en vue de détection de présence du nématode.

- piégeage du coléoptère longicorne *Monochamus galloprovincialis*, insecte vecteur du nématode qui, lui, est dépourvu de moyen de locomotion hors de l'arbre hôte.

Les piégeages Monochamus :

Des dispositifs de piégeage du *Monochamus*, insecte vecteur du nématode ont été installés au sein de peuplements de pin du département : communes de Saint Michel, Labarthe-Rivière, Lodes, Rieucazé et Urau, Villeneuve Lecussan et Plagne.

Après analyse, aucun des *Monochamus* piégés ne comportait de nématode.

Argilus anxius sur bouleau : Non observé

Agrilus planipennis sur frêne : Non observé

Dendrolinus sibericus sur pin : Non observé

Sphaerulina musiva : Non observé

Fusarium circinatum : Non observé

Noms et coordonnées des CO du département :

| | |
|---------------------|---|
| Aurélien COLAS CNPF | 06.76.98.51.67 aurelien.colas@cnpf.fr |
| Sébastien MORO ONF | 06.10.70.25.49 sebastien.moro@onf.fr |
| David POURIAS DDT | 07 85 69 59 83 david.pourias@haute-garonne.gouv.fr |